

## Lancement du groupe de travail régional dédié aux SPASER\* des GHT de Normandie

17/10/24 – VISIO (14H00 / 15H30)

*\* Schémas de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables*

**Agence Régionale de Santé de Normandie**

**Réseau des Acteurs Normands pour une Commande Publique  
Eco-Responsable (RAN CoPER)**



## A l'ordre du jour

- **Rappel du contexte du lancement de ce Groupe de Travail : obligations réglementaires, volontés régionales**
- **Présentation du parcours d'accompagnement: 6 rencontres prévues**
- **Où en êtes-vous dans vos démarches ?**
- **Vos attentes, objectifs et préférences ?**
- **Articulation avec ressources nationales**
- **Programmation des prochains RDV**



## Rappel du contexte du lancement de ce Groupe de Travail



R A N Commande  
C ↳ durable  
P E R en Normandie

## A l'initiative de l'équipe de l'ARS en appui avec le réseau régional de la commande publique responsable



## Le réseau RAN COPER



- Les objectifs que le RAN COPER poursuit aux côtés des donneurs d'ordres normands
  - Favoriser un développement durable des territoires
  - Sécuriser juridiquement les procédures d'achats/investissements
  - Améliorer les performances des achats
  - Maintenir les tissus économiques locaux
  - Valoriser et partager les expériences normandes
  - Renforcer les innovations territoriales
  - Améliorer la cohérence entre les politiques publiques



## Services actuels proposés par le réseau RAN COPER



- **Centre de ressources/Boîte à outils mutualisés s'adressant à toutes les structures normandes soumises au Code de la Commande Publique (collectivités et leurs groupements, établissements publics locaux (Syndicats), structures médicales et médico-sociales, Offices Publics de l'Habitat, services de l'Etat, Universités, Chambres Consulaires...)**
- **Les actions:**
  - **Sessions de formations (gratuites) – les 16 et 17 décembre 2024 à Caen (et début 2025 à Rouen en cours de programmation)**
  - **Journées techniques régionales**
  - **Webinaires d'information**
  - **Centre de ressources (veilles, lettres d'info, sites...)**
  - **AMO en ligne (service « Guichet Vert » et « Conseils Adhérents »)**
  - **Groupes de travail thématiques**
  - **Comités de pilotage techniques / AG de l'Association**
  - **Pilotage d'opérations collectives d'accompagnement – Bâtiments et économie circulaire (2022/2024)**

# Déploiement du Plan National pour des Achats Durables: De nouveaux services développés par les réseaux régionaux...

COMMISSARIAT  
GÉNÉRAL AU  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE



## Un cadre réglementaire incontournable



## Petit rappel historique

### Textes et réglementations structurant les achats publics responsables

2024

2014

Loi « économie sociale et solidaire »  
 Schéma de promotion des achats socialement responsable (>100M€ d'achat)

2015

Loi « transition énergétique »  
 Recyclé en TP/VRD, sobriété énergétique...

2020

Loi « AGECE »  
 Obligation de réemploi, réutilisation ou % recyclé pour les biens acquis annuellement

2021

Loi « Climat et résilience »  
 Fixe de nombreuses obligations nouvelles en matière de commande publique durable

2023

Loi « Industrie verte »  
 Généralisation des SPASER, consolidation des dispositions environnementales

Dispositions sectorielles

Espaces verts

0 phytos dans les espaces verts publics depuis 2017

Flottes

Obligation de 20 % de véhicules propres pour les collectivités gestionnaires de flottes

Alimentation – Loi Egalim « 2 »

50% de produits durables en restauration collective 1<sup>er</sup> janvier 2022

TIC/Numérique – Loi REEN

Logiciels/Sites web/Stratégie

Ajustements du Décret de 2021, nouveaux segments...

Décret 21/02/24

TIC, textiles, constructions modulaires, véhicules...



## SPASER: cadrage et précisions

### Cadre juridique des SPASER

**Objectif: encourager les acheteurs à inscrire leur politique d'achat dans une démarche plus responsable afin d'atteindre les objectifs du PNAD. L'adoption d'un SPASER est obligatoire pour certains acheteurs...**

#### Contenu du SPASER :

Il détermine les **objectifs de politique d'achat** comportant :



**Des éléments à caractère social** visant à concourir à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés



**Des éléments à caractère écologique**



Les **modalités de mise en œuvre** et de **suivi annuel** de ces objectifs.

Il contribue également à la promotion d'une économie circulaire.

## SPASER: cadrage et précisions

# Ajouts loi Climat et résilience et décret du 2 mai 2022

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

- **Renforcement des SPASER** : articles L. 2111-3 et D. 2111-3 du code de la commande publique
  - ✓ Seuil passe de 100 millions à **50 millions d'€ d'achats annuels** (dépenses effectuées au cours d'une année civile dans le cadre des marchés)
  - ✓ **Obligation de publication** précisée : mise en ligne sur le site internet de l'acheteur
  - ✓ Inclusion d'**indicateurs précis** exprimés en nombre de contrats ou en valeur **publiés tous les 2 ans**
  - ✓ **Objectifs à prévoir par catégorie d'achats**, notamment achats à :
    - **Des entreprises solidaire d'utilité sociale (ESUS)**
    - **Des entreprises employant des personnes défavorisées appartenant à des groupes vulnérables** (certaines entreprises de l'économie sociale et solidaire, les structures du handicap et de l'insertion par l'activité économique...)

**Pour les concessions** : l'article 35 de la loi Climat et résilience (entrée en vigueur le 22 août 2026) modifie **contenu du rapport** devant être **remis chaque année par le concessionnaire à l'autorité concédante** (article L. 3131-5 du CCP).

Devra intégrer la **description des mesures prises pour garantir** :

- **La protection de l'environnement**
- **L'insertion par l'activité économique**

## Elargissement des obligations

La loi n° 2023-973 du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte renforce la commande publique durable

« Le champ d'application de l'obligation d'adopter un schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables est clarifié et élargi (article 29). Cette obligation est étendue à l'État et à tous les acheteurs soumis au code de la commande publique.

De plus, la loi autorise expressément les acheteurs à mutualiser l'élaboration d'un SPASER (modification de l'article L. 2111-3 CCP) »



Direction des Affaires  
juridiques

---



## Ressources

**Textes** : articles [L. 2111-3](#) et [D. 2111-3](#) du CCP

**Ressource** : fiche technique DAJ (en cours de mise à jour) <https://www.economie.gouv.fr/daj/schema-promotion-achats-responsables-2019>

## Présentation du parcours d'accompagnement



R A N    Commande  
C     publique  
P E R    durable  
          en Normandie



## Dans notre groupe

- La totalité des structures réunies fait parties du périmètre de l'obligation de déployer un SPASER

## Au-delà de notre groupe

- Le réseau RAN COPER anime un groupe fédérant des structures obligées, mais également d'autres non concernées souhaitant améliorer la durabilité de leurs achats et structurer leurs démarches.

**L'animation de ces travaux collectifs débutera dès novembre 2024 se poursuivra en 2025 et comprendra :**

**>> des temps de montée en compétence collective par l'échange et le partage d'expériences**

- Ateliers collectifs sous forme de webinaires
- Des intervenants, experts et partenaires incontournables de la thématique pourront être associés à ces rencontres.

**>> la compilation collective de ressources et méthodes efficaces en lien avec les travaux des autres réseaux régionaux et du secteur de la santé**

- Les outils et ressources opérationnels existants seront présentés au groupe
- Une sélection des ressources les plus utiles aux yeux des membres du groupe sera regroupée sous la forme d'une boîte à outils adaptée au territoire régional.

- 1/**Webinaire de lancement – 17/10/24**

- 2/Temps 1-**Conduire son projet et son équipe projet** : topo sur ces axes + questions à se poser + la parole à un candidat/intervenant ressource

Temps 2-temps d'échanges/groupe de travail des candidats sur cette étape : difficultés rencontrées, leviers facilitant...

- 3/Temps 1-**Construire son SPASER** : topo sur les axes méthodologiques : partie état des lieux et intentions politiques + la parole à un candidat/intervenant ressource

Temps 2-d'échanges/groupe de travail des candidats sur cette étape : difficultés rencontrées, leviers facilitant...

-4/Temps 1-**Construire son SPASER** : topo sur les objectifs/indicateurs + la parole à un candidat/intervenant ressource

Temps 2-temps d'échanges/groupe de travail des candidats sur cette étape : difficultés rencontrées, leviers...

-5/Temps 1-**Suivre, piloter/animer et communiquer** : topo sur cette étape + la parole à un candidat/intervenant ressource

Temps 2- Temps d'échanges/groupe de travail des candidats sur cette étape : difficultés rencontrées, leviers

-6/**Restitution (Webinaire dédié)**

**R A N** Commande  
**C**  publique  
**P E R** durable  
en Normandie



## **Modalité complémentaire d'intervention à vos côtés:**

- >> Animation de 2 webinaires techniques personnalisés, dédiés au secteur spécifique des achats de "Travaux" des GHT et établissements médicaux et médico-sociaux qui s'y rattachent**
- >> Intégration des principe de l'achat responsable dans les process d'achats de travaux**
- >> Programmation au 1<sup>er</sup> semestre 2025**

## Tour de table des structures engagées



## Le tour de table :

- Présentation de votre structure
- Estimation des dépenses d'achats annuelles
- Vos attentes concernant le groupe du travail : actions individuelles et collectives (document de synthèse ?)

## Où en êtes-vous dans votre démarche ?

- Etat des lieux sommaire de la stratégie d'achat : déjà un SPASER ? Une charte ? Rien ? des Réflexions ?
- A quelle étape vous situez-vous si la démarche est engagée ?



⇒ **Nos prochains RDV, à caler ensemble**



## >> Sondages à compléter !

>> RDV N°2 – Novembre 2024 : un webinar qui fera le point sur la « Conduite de son projet et la constitution de son équipe projet »

Accès au sondage >> <https://doodle.com/meeting/participate/id/eXnz61gb>

>> RDV N°3 – Décembre 2024: un webinar qui fera le point sur « Construire son SPASER – Topo méthodologique »

Accès au sondage >> <https://doodle.com/meeting/participate/id/bkDnZ2Xd>



## >> Suggestions de travaux personnels d'ici le prochain RDV:

- Point sur les acteurs à associer dans vos structures pour constituer l'équipe « projet » ou concernés par ces travaux (intégration à nos boucles de communication)
- Visionnage du webinaire (2022) piloté par le CGDD et présentant les dispositifs de SPASER:

<https://www.dailymotion.com/video/k1pD2CgrMNg3yCywXqi>



⇒ **Avez-vous des questions complémentaires ?**



# Merci de votre attention !

**RAN COPER**

[contact@ran-coper.fr](mailto:contact@ran-coper.fr)

**Frédéric BAZILLE**

**RAN COPER**

**06.47.56.98.64**

[frederic.bazille@apesa.fr](mailto:frederic.bazille@apesa.fr)

**Sabrina CHARUEL**

**RAN COPER**

**07.48.11.65.19**

[sabrina.charuel@apesa.fr](mailto:sabrina.charuel@apesa.fr)

**Pascal LEMIEUX**

**Responsable Pôle**

**Performance - ARS**

[pascal.lemieux@ars.sante.fr](mailto:pascal.lemieux@ars.sante.fr)

